

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

COMMUNE DE MONTESQUIOU

10 rue de la Porte Couchant
32320 Montesquiou
05 62 70 91 18
mairie.montesquiou@wanadoo.fr

ASSOCIATION MONTESQUIOU - PATRIMOINE

2050 route de l'Isle Noé
32320 Montesquiou
06 41 91 96 34
pierre.mourrejeau@orange.fr



► Je donne !

Pour la restauration de

l'église Saint-Martin de Montesquiou

Montesquiou (32320)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'église Saint-Martin à Montesquiou !

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Situé dans le département du Gers, en Occitanie, Montesquiou est un village habité depuis l'Antiquité. Son église, dédiée à Saint-Martin est très ancienne. Les mentions de l'édifice datent du XI^e siècle et le clocher date du XII^e siècle.

A l'origine, l'église Saint-Martin était modeste mais, à la fin du XV^e siècle, le Baron de Montesquiou, Jean II, et son épouse Catherine d'Aspremont, décidèrent de l'embellir et de l agrandir. Le clocher et le chœur furent conservés mais les chapelles latérales furent construites à cette époque et la nef allongée.

Au XIX^e siècle une grande restauration de l'édifice fut entreprise bien que des petits travaux aient déjà été réalisés grâce aux dons des familles de Montesquiou et sur les conseils de l'architecte Viollet-le-Duc. Le sol fut abaissé d'une cinquantaine de centimètres ce qui entraîna la destruction des anciennes pierres tombales et une augmentation de l'humidité.

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

L'église Saint-Martin est située au centre du village de Montesquiou et est un des éléments majeurs du

patrimoine de la commune. Régulièrement utilisé comme lieu de culte, de recueillement et de concert, cet édifice incontournable pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle doit être restauré et préservé. En effet, l'église a été altérée par le temps et par de nombreuses infiltrations d'eau et des travaux doivent donc rapidement être entrepris. A l'extérieur les façades côté Sud et Ouest doivent être restaurées et la toiture doit être refaite.

◆◆ LA MOBILISATION

Soucieuse de son patrimoine, la commune de Montesquiou avec l'aide de ses habitants et l'Association Patrimoine-Montesquiou, se mobilise afin de restaurer l'église Saint-Martin et pouvoir ainsi la transmettre aux générations futures.

Toute aide est indispensable pour les aider dans ce beau projet en faveur du patrimoine occitan !

Montant des travaux	207 543 €
Objectif de collecte	70 000 €
Début des travaux	2026



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin de Montesquiou

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104100

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'église Saint-Martin de Montesquiou**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale*: _____

Forme juridique*: _____ SIREN*: _____

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficiai d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre